

[Destinataire]

Paris, le 4 juin 2010

Cher Prénom,

Votre adhésion à l'April est arrivée à terme et, sauf erreur de notre part, vous ne l'avez pas renouvelée à ce jour. Nous vous invitons à prendre cinq minutes pour la renouveler.

Au cours de l'année écoulée, les permanents et les membres actifs de l'April ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour promouvoir et défendre le logiciel libre. Grâce à eux, grâce aux moyens que vous leur donnez, l'engagement de l'April s'avère chaque année plus intense et efficace.

Cet engagement, vous pouvez y contribuer, quel que soit votre niveau d'implication dans l'association, en renouvelant votre adhésion. Si votre adhésion augmente le poids financier et politique de l'April, elle est aussi une approbation concrète des actions menées par l'April. Une belle récompense pour ceux qui lui donnent vie et mordant chaque jour!

ACTIONS ET PERSPECTIVES

L'April est active pour la promotion et la défense des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres. En expliquant les principes des logiciels libres auprès des décideurs économiques (entreprises et administrations) et politiques (lors du projet de loi Hadopi, du projet de traité ACTA, de la campagnes Candidats.fr à l'occasion des élections européennes 2009 et régionales 2010), l'April cherche a obtenir des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement du logiciel libre et aux biens communs informationnels non pas dans l'intérêt de certains mais pour le bénéfice de tous.

La vie associative est également très riche avec une activité croissante au sein des **groupes de travail** où de nombreux bénévoles s'investissent sur des thématiques qui leur sont chères. L'April mène également un réflexion sur ses actions futures via la **feuille de route 2009-2014**.

Voir sur notre site : www.april.org/feuille-de-route-2009-2014 www.april.org/association/groupes

.../...

En renouvelant votre adhésion, vous nous permettez d'atteindre ces objectifs.

Le montant de votre adhésion annuel est laissé à votre discrétion (minimum 10 euros).

MODES DE PAIEMENT

Parmi les différents modes de règlement à disposition (chèque, virement bancaire, règlement en ligne...) nous vous invitons vivement à préférer le **prélèvement automatique**.

Ce moyen de paiement vous permet de régler votre cotisation de manière étalée sur l'année, selon la périodicité et le montant de votre choix. Il simplifie pour vous et pour nous la gestion des renouvellements, et permet à l'association d'évaluer ses capacités de trésorerie à plus long terme.

Vous trouverez ci-joint un formulaire à nous renvoyer accompagné d'un RIB.

Vous pouvez également régler :

- par chèque bancaire à l'ordre de l'April ;
- par carte bleue, transaction sécurisée en ligne depuis l'adresse www.april.org/my (login XXX [à personnaliser]);
- par virement à notre compte Crédit mutuel :
 IBAN : FR76 1027 8060 7600 0203 6954 127

Nous restons à l'écoute de toutes les remarques, suggestions et problèmes que vous auriez à nous communiquer, soit par téléphone au 01 78 76 92 80 auprès d'Eva Mathieu, soit par courriel à <u>secretaire@april.org</u>

Bonne continuation,

Lionel Allorge secrétaire de l'April